

# **PRISE DE POSITION PORTANT SUR LE « BILAN DE SANTE DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC) » DES COMMUNAUTES EUROPEENNES**

Le Bilan de santé de la PAC vise principalement, sur la base des réformes de 2003 et de l'expérience acquise depuis lors, à améliorer le mode de fonctionnement de la politique et à l'adapter aux nouveaux défis et possibilités de l'UE à 27 États membres.

Il s'agira d'apporter une réponse à trois grandes questions :

1. comment rendre le système d'aides directes plus efficace et plus simple,
2. comment assurer, dans le contexte mondial actuel, l'adéquation des instruments de soutien du marché, et
3. comment relever les défis qui se font jour, tels que le changement climatique, les biocarburants, la gestion de l'eau et la préservation de la biodiversité.

En s'attachant à relever plus particulièrement les nouveaux défis énumérés au point 3 en matière d'atténuation du changement climatique, de gestion plus efficace de l'eau et de préservation de la biodiversité, les familles des exploitants de jardins familiaux affiliés en Europe à l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux (qui sont plus de 3 millions) apportent une contribution tant directe qu'indirecte à la transposition d'une nouvelle politique agricole européenne.

Plus de 12 millions de personnes exploitent des jardins familiaux en Europe. La superficie de ces jardins s'élève à environ 1400 km<sup>2</sup> (140.000 ha). Les exploitants de jardins familiaux sont organisés dans 15 fédérations nationales différentes, en Belgique, au Danemark, en Allemagne, en Angleterre, en Finlande, en France, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Norvège, en Autriche, en Pologne, en Suède, en Suisse, en Slovaquie et en République tchèque.

## **Formation**

Les expériences et connaissances cumulées des exploitants de jardins familiaux représentent un potentiel important en termes de protection de l'environnement et des paysages ruraux.

La formation et les conseils dispensés par des professionnels au sein des fédérations et associations assurent un haut niveau d'expertise dans le domaine de la culture d'un grand nombre d'espèces végétales diversifiées.

La Fédération allemande des amis des jardins familiaux (*Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V.*) a notamment élaboré un guide intitulé « *Naturgemäßes Gärtnern* » (Jardinage au naturel) destiné à une bonne pratique professionnelle dans les jardins familiaux.

La fédération autrichienne des jardins familiaux (*Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs*) organise des cours de formation à la fin desquels les jardiniers reçoivent un certificat attestant leurs connaissances en matière de la protection des plantes. (Sachkundennachweis)

La fédération française des jardins familiaux et Collectifs a élaboré une « Charte Jardinage et environnement » que les jardiniers s'engagent à respecter. Elle préconise l'interdiction de l'usage des produits désherbants, la réduction de l'usage des engrais chimiques et insecticides le compostage des déchets, la récupération des eaux de pluie, la réduction de l'usage de l'eau, ....

Pour stimuler un jardinage respectueux de l'environnement dans les ensembles de jardins familiaux, la fédération suédoise (*Svenska Förbundet för Koloniträdgårdar och Fritidsbyar*) a élaboré des critères et un diplôme pour un jardinage respectueux de l'environnement. Toutes les associations qui appliquent ces directives pédagogiques pour le jardinage peuvent recevoir ce diplôme. Les critères contiennent p. ex. des règles générales pour un jardinage écologique, le compostage, la biodiversité, l'évacuation de l'eau, l'énergie, les matériaux utilisés, le transport, les machines.....

D'autres fédérations comme p. ex. la fédération néerlandaise et l'Office lui-même décernent des diplômes pour un jardinage écologique.

### **Qualité de vie**

Les jardins familiaux sont source d'air pur. Ils améliorent le cadre de vie, notamment dans les centres des grandes agglomérations. Ils permettent à tout un chacun de cultiver, près de chez lui, un passe-temps sain et bénéfique et fait de la nature une réalité quotidienne :

Les jardins familiaux, en tant qu'espaces verts ouverts au public, offrent un aperçu des processus écologiques. Ils offrent aux visiteurs des exemples de bonnes pratiques environnementales. La compréhension des liens qui unissent l'homme à la nature sera transmise aux générations suivantes.

### **Protection de l'environnement et biodiversité**

L'exploitant de jardins familiaux participe activement à la protection de l'environnement :

Les jardins familiaux favorisent la biodiversité et atténuent le bétonnage effréné de nos paysages. En outre, ils permettent d'améliorer la qualité de l'air dans l'espace urbain.

Etant donné que les mesures d'optimisation de la production qui ont conduit à une raréfaction de nombreuses espèces végétales et animales dans notre paysage agricole n'ont pas leur place dans les jardins familiaux, ces jardins offrent des possibilités exceptionnelles de développement de la biodiversité. Les jardins familiaux constituent des niches de vie mais aussi une base pour l'alimentation de nombreuses espèces animales.

Des enquêtes portant sur la diversité des espèces de plantes présentes dans les jardins familiaux ont été menées en Angleterre, aux Pays-Bas et en République fédérale d'Allemagne. Dans le centre de l'Allemagne, notamment dans le Land de Saxe-Anhalt, ces enquêtes ont permis de conclure en 2004 et 2005 à la présence de près de 300 espèces végétales différentes sur une superficie de jardin de 1 000 m<sup>2</sup>. Le résultat a dépassé toutes les attentes : aucun parc communal ne pourrait de près ou de loin présenter autant d'espèces végétales.

Une récente étude scientifique concernant l'administration des espaces verts urbains (« Managing Urban Greens ») par E. ANDERSSON e.a. de l'université de Stockholm et l'université d'agriculture suédoise (2007) explique que l'administration sans contraintes des jardins familiaux est importante pour les services de l'écosystème des paysages urbains. Les investigations ont p. ex. révélé aussi bien un nombre plus élevé que des espèces différentes de bourdous dans les jardins familiaux que dans les parcs et cimetières.

Aux Pays-Bas, un papillon figurant sur la liste des espèces en danger a fait sa réapparition dans l'ensemble de jardins familiaux « Briljant » à Utrecht, membre de la fédération des jardins familiaux aux Pays-bas. (*Algemeen Verbond van Volkstuinders Verenigingen in Nederland*)

### **Agriculture urbaine**

Les jardins familiaux fournissent à l'exploitant et à sa famille des fruits et légumes de première qualité et au goût incomparable.

En Suède on a estimé p.ex. que sur une parcelle de jardins familiaux de 200-300 m<sup>2</sup> un jardinier peut récolter entre 100 et 200 kg des pommes de terre, carottes et oignons, entre 50 et 100 kg d'autres légumes et entre 50 et 150 kg de fruits et de baies.

L'utilisation de méthodes de culture écologiques ainsi que la biodiversité permettent à l'exploitant du jardin familial d'obtenir de nombreuses espèces comestibles excellentes pour la santé, d'une valeur inestimable, exemptes de pesticides et pouvant être récoltées à maturité. De plus ces produits ne nécessitent pas de longs et coûteux transports. Ils s'inscrivent parfaitement dans une démarche de développement durable.

### **Conclusion et revendication**

L'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux s'attache plus particulièrement à permettre l'intégration de jardins familiaux dans l'espace urbain et rural, le maintien de ces jardins dans les grandes métropoles et la création de parcs de jardins familiaux.

La politique agricole européenne devrait, parallèlement aux intérêts de l'agriculture de production, tenir compte, dans le cadre des mesures de développement rural, des revendications liées à l'existence des jardins familiaux. Il serait nécessaire de prévoir des mesures d'incitation, afin d'améliorer les actions visant à l'atténuation du changement climatique et à la protection de la biodiversité. A cet égard, les ressources dégagées au titre de la-dite « modulation » pourraient être augmentées et être affectées au budget dédié au développement rural. De cette manière, les exploitants de jardins familiaux pourront participer avec succès à la résolution de problèmes qui concernent l'ensemble de la société, et qui ne pourront être résolus par l'application exclusive d'incitations à l'investissement ou de mesures structurelles.

Doz.Dr. Magdalene Lanfermann  
Wielandstr. 14a  
D - 06114 Halle/ Saale

Office International du Coin de Terre  
et des Jardins Familiaux  
Malou WEIRICH  
rue de Bragance, 20  
L – 1255 Luxembourg